

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON et Agnès RONDEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD), Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Stéphanie SIMONNEAU (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Garance PATARIN-CHAPENOIRE

OBJET : Convention de mise à disposition de locaux au Secours Catholique Echiré / Saint-Gelais

Le Maire expose.

En 2022 la Maison de la Solidarité est créée au rez-de-chaussée du bâtiment communal sis 94 rue de la Poste à Échiré, à la suite du transfert du bureau de Poste sur la Place de la Halle.

La Maison de la Solidarité accueille aujourd'hui une antenne de distribution alimentaire hebdomadaire du Secours Populaire ainsi que la collecte et le tri de bouchons recyclables par le biais de l'association les Bouchons d'Amour en faveur des personnes handicapées.

L'association du Secours Catholique Échiré / Saint-Gelais, par la signature d'une convention le 17 décembre 2021, occupe également la Maison de la Solidarité sis 94 rue de la Poste à Échiré.

La Commune d'Échiré va accueillir prochainement une brigade de gendarmerie.

En attendant la construction de la nouvelle caserne rue du Patrouillet, la brigade de gendarmerie sera temporairement accueillie dans les locaux communaux sis 94 rue de la Poste.

Les activités de la Maison de la Solidarité s'installent progressivement au sein de l'espace socio culturel Lionel Bénier sis 265 Grand'rue à Échiré.

Des échanges ont eu lieu avec l'association du Secours Catholique pour redéfinir leurs besoins et déterminer précisément les espaces à utiliser et les temps d'occupation.

Vu l'accord entre les parties sur les conditions et modalités de la mise à disposition de salles communales à usage partagé au sein de l'espace socio culturel Lionel Bénier,

Le Maire présente à l'assemblée le projet de convention correspondant.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **de confirmer l'abrogation de la précédente convention signée en 2021 citée ci-dessus ;**
- **d'approuver les termes de la nouvelle convention présentée à passer avec l'association du Secours Catholique Echiré / Saint-Gelais ;**
- **d'approuver les conditions et modalités décrites dans cette nouvelle convention, de la mise à disposition d'une salle communale à usage partagé ;**
- **d'autoriser le Maire ou la deuxième adjointe déléguée à la Vie Sociale, à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 5 juillet 2024

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,
Garance PATARIN-CHAPENOIRE

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : 09 JUIL. 2024
Notifié ou publié le : 09 JUIL. 2024